

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 730 /2024

Annaba le, 16/10/2024

A

Monsieur : Rehahli ferid
Gérant ETP TCA GNIC

Cité 1200 Logements BT B N°18 Résidence Echarifa Bab Ezzouar
-Alger-

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux Canalisation Pour Modernisation résidence Universitaire Annaba .

Bon de commande N° : 288 du 05/10/2024, ODS N° : 190/2024 du 05/10/2024

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise, et après une visite de vérification effectuée le 16/10/2024, nous avons constaté l'absence de vos équipes sur le chantier , ce qui peut engendrer un retard dans la livraison du chantier dans les délais prescrit et perturber le planning de la DOT.

A cet effet, je vous mets en demeure de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels pour rattraper le retard. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles pour pallier votre absence.

2024 أكتوبر 16

ALGERIE TELECOM
Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
DOT - ANNABA
Signé: TERKMANI Mohamed Riad